



CHARTE DE PRESENTATION DE CHEVAUX

VENTES - ADEP

Afin de dynamiser le commerce des produits que nous élevons, l'ADEP souhaite organiser plus fréquemment des présentations de chevaux à la vente. La Charte que nous vous proposons reste un outil évolutif qui nous servira à cadrer ces présentations.

CAHIER DES CHARGES DES CHEVAUX PRESENTES

Dans la mesure du possible nous demanderons à nos clients de cibler leur demande sur le type de chevaux qu'ils souhaitent acquérir : fourchette de prix, âge, destination, degré de dressage, robe, performance, ...

Lorsqu'ils nous seront fournis, ces critères seront annoncés préalablement, il appartient ensuite à la responsabilité de chaque éleveur de juger si le cheval qu'il veut présenter peut être intéressant, même si il ne correspond pas de façon exhaustive à l'ensemble des critères requis.

PRESENTATION DES CHEVAUX

Les chevaux devront être présentés avec leur livret à jour de vaccination.

Les éleveurs qui le souhaitent, peuvent joindre une fiche complémentaire sur les performances du cheval présenté, ainsi que sur ses origines et collatéraux (par exemple fiche de synthèse HN ou autre, bilan radiographique, etc...)

Afin de montrer une image de sérieux et de qualité sur les présentations de chevaux organisées par l'ADEP, il est demandé d'apporter un soin minimum au toilettage des chevaux, identique à ce qui est attendu pour tout concours de présentation :

- Chevaux propres et soigneusement brossés ; nattés ou épilés,
- ne présentant pas d'atteintes significatives,
- pieds correctement parés ou ferrés,
- munis d'un harnachement correct.

FRAIS DE PRESENTATION

Pour couvrir les frais inhérents à l'organisation de ces présentations et selon la forme qui leur sera donnée, deux types de financement sont envisagés par l'ADEP :

- Pour les adhérents à jour de cotisation, l'inscription aux présentations sera gratuite.
- Pour les non adhérents qui souhaitent participer à ce type de rassemblement, les frais d'inscription sont fixés à 50€ par cheval présenté.

Association des Eleveurs de Chevaux de Sport de la Circonscription du Pin

Siège social : HARAS DU PIN - 61310 Le Pin au Haras.

Correspondance : Secrétariat - 1 Grande Rue - 61240 Nonant le Pin - Tél. 02 33 35 41 06 - Fax 02 33 36 69 98

E-mail : association.adep@wanadoo.fr Site : www.chevaux-sport.com

- Enfin, pour les chevaux, dont le prix de vente dépasse 3000€, une commission correspondant à 1,5% du prix de cession sera reversée à l'ADEP sur les ventes réalisées. Pour les chevaux dont le prix de vente n'atteindrait pas la somme de 3000€, aucune commission ADEP ne sera prélevée.

Dans tous les cas, afin d'assurer une gestion la plus rigoureuse possible de ces événements et aussi de juger de leur efficacité (chevaux vendus), une inscription obligatoire sera demandée pour tout cheval présenté. **Aucun cheval ne sera admis à la présentation sans que son propriétaire ne se soit préalablement acquitté de son inscription.**

En dehors de ces frais propres à l'ADEP, les clients susceptibles de nous contacter sont parfois et même souvent courtiers. Si une commission est demandée, son montant sera précisément annoncé aux éleveurs avant la présentation.

Enfin dans le but de favoriser ses éleveurs et d'encourager la transparence du marché qu'elle organise, l'ADEP souhaite impérativement borner l'ensemble des commissions, tous intermédiaires confondus, à 10% maximum de la transaction.

RECIPROCITE

Même s'il constitue un aspect délicat, nous demandons aux éleveurs de porter un soin particulier sur le jugement et l'évaluation des chevaux qu'ils présentent. En dehors de sa difficulté d'appréciation, cette évaluation constitue un point très sensible car nous mettons tous beaucoup d'espoir dans les chevaux que nous produisons, mais il s'agit surtout d'éviter de présenter des chevaux en total décalage avec ce qui est attendu par le marché (prix, niveau de performance, niveau de dressage, facilité d'utilisation, potentiel) et fournir ainsi une image sérieuse et professionnelle qui fidélisera nos clients.

ETABLISSEMENT DE FICHER

Nous invitons les éleveurs à nous fournir la liste des chevaux qu'ils souhaitent vendre accompagné d'un descriptif rapide (âge, taille, performance, discipline, prix) ; Cela nous permettra de vous contacter rapidement et de disposer d'un vivier de chevaux proposés à nos acheteurs en fonction de leur demande. Cette dernière couvrant un large panel de chevaux, allant de la compétition de haut niveau à l'équitation de loisir.

Enfin, selon le vieil adage : << l'union fait la force >>, certains d'entre vous ont des contacts directs avec des acheteurs et ce fichier pourrait aussi nous permettre de leur présenter plusieurs chevaux répondant à leur recherche, ce qui ne peut à terme que favoriser le commerce des chevaux de notre association et inciter ces clients à nous consulter régulièrement et venir nous voir.

Vos remarques et suggestions restent les bienvenues, et nous vous remercions de nous en faire part par mail ou courrier adressé à l'ADEP.

Association des Eleveurs de Chevaux de Sport de la Circonscription du Pin

Siège social : HARAS DU PIN - 61310 Le Pin au Haras.

Correspondance : Secrétariat - 1 Grande Rue - 61240 Nonant le Pin - Tél. 02 33 35 41 06 - Fax 02 33 36 69 98

E-mail : association.adep@wanadoo.fr Site : www.chevaux-sport.com